

FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE LOGEMENT A LOYER D'EQUILIBRE

Informations

Les logements à loyer d'équilibre ont un **loyer fixe, indexé annuellement**.

Pour chaque logement, le loyer est fixé en fonction de ses caractéristiques (année de construction, PEB, composition, type de chauffage...).

Pour prétendre à un logement de ce type, il faut avoir **les revenus suffisants** par rapport au montant du loyer et que le **logement soit proportionné** à votre composition de ménage.

Documents nécessaires

- Une **composition de ménage** récente
- La copie de la **carte d'identité recto-verso** de chaque membre majeur du ménage
- La preuve des **revenus actuels** de tous les membres du ménage de + de 18 ans
- Si vous avez des **enfants** et selon votre situation :
 - o s'ils sont à votre charge, **l'attestation d'allocations familiales**
 - o si vous avez vos enfants en visite ou hébergement, le **jugement** qui atteste de votre droit d'hébergement pour ceux-ci (**ou une convention de notaire ou de médiateur familial agréé**) ainsi que leur **numéro de registre national**
 - o Si vous versez ou percevez une **pension alimentaire**, la preuve de celle-ci
- Si un membre du ménage a un **handicap de + de 66%** :
 - o **Attestation du SPF sécurité sociale**
- La **déclaration sur l'honneur de non-propriété** complétée et signée (voir p 7 et 8)

Volet A (à remplir par le demandeur)**A.1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE**

CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	<input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin	Sexe :	<input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin
Date de naissance :	... / ... /	Date de naissance :	... / ... /
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national :		Registre national :	
Profession (3) :		Profession (3) :	
Handicapé :	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	Handicapé :	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
Téléphone :		Téléphone :	
G.S.M. :		G.S.M. :	
Email :		Email :	
Adresse de contact :			
Rue		N°	Bte
Code postal :	Localité :		
Si vous avez un administrateur de biens :			
NOM - Prénom:			
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	

MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE

(ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant)

1	Nom :	Sexe :	Lien de parenté :	Date de naissance :	Commune du domicile :	Handicapé :
 Prénom : Profession (3) :	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national : Date de la domiciliation : ... / ... /	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

2	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
4	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
5	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
		Pour les femmes enceinte , date prévue de l'accouchement : / / Une attestation de votre médecin doit nous être fournie. L'enfant ne pourra être pris en compte pour la proportion du logement qu'à sa naissance.				
		Au regard du handicap présenté par un des membres du ménage, le logement nécessite : - Un aménagement pour personne à mobilité réduite : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non - Un autre type d'aménagement lié au handicap d'un membre du ménage : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non Si oui, précisez lequel :				

Tous changements dans votre situation doivent nous être communiqués au plus vite.

A.2. COMMUNES AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT	
<input type="checkbox"/> Soit choix général (= commune entière) 5 communes AU MAXIMUM et à classer par ordre de préférence <input type="checkbox"/> Soit choix plus ciblé (= localité précise) 5 localités AU MAXIMUM à classer par ordre de préférence  Vous pouvez donc choisir des localités <u>en dehors de celles gérées par la Famenoise</u> . Exemple : Ciney, Namur, Rochefort...	Mes choix : 1. 2. 3. 4. 5.

A.3. CHOIX CONCERNANT LE LOGEMENT

Maison ou appartement	<input type="checkbox"/>		
Uniquement une maison	<input type="checkbox"/>	Avec jardin	<input type="checkbox"/>
Uniquement un appartement	<input type="checkbox"/>	Avec garage	<input type="checkbox"/>
Attention, la société est tenue de vous proposer un logement proportionné qui <u>répond strictement à votre demande</u>. Un choix restrictif peut donc allonger le temps d'attente.			

Liste des logements à loyer d'équilibre gérés par La Famenoise.

COMMUNE	Localités	Adresse	Maison			Appartement			
			2 ch	3ch	4 ch	1 ch	2 ch	3 ch	4 ch
MARCHE	Marche	Cresse de Lorichamps	-	12	-	-	-	-	-
		Les Hauts de Marche	-	10	-	-	-	-	-
	Marloie	Chemin de Malinchamps	-	1	-	-	-	-	-
		Rue de l'Aurore	-	1	-	-	-	-	-
	Waha	Sous les Cortils	-	1	1	-	4	-	-
HOTTON	Hotton	Rue des Vergers	-	-	-	2	4	-	-

ANIMAUX :

Extrait de notre Règlement d'Ordre Intérieur.

<p>Interdiction de détenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un chien dangereux : <i>American Staffordshire terrier, English Terrier, Pitbull Terrier, Dogue Argentin, Bull Terrier, Mastiff-Rottweiler,...</i> (Cette liste n'est pas exhaustive) - Un chien au tempérament agressif - Un ou des « Nouveaux Animaux de Compagnie » (reptiles, rongeurs, batraciens, insectes, animaux exotiques ou venimeux, etc.) 	<p>Autorisation de posséder 1 seul chien et/ou 1 chat</p> <p>En appartement, seul 1 chien de petite taille est accepté.</p>
--	--

J'ai en ma possession des animaux : oui non

Si oui, décrivez quel(s) animal (aux) vous possédez

Ex : 1 petit chien de race « caniche » :.....

Si vous possédez plusieurs animaux, veuillez compléter et signer l'engagement ci-dessous :

Etant informé(e)s du ROI de la Famenoise concernant les animaux, je (nous) m'(nous) engage (ons) à :

- Me (nous) séparer de mon(notre) chien car celui-ci est considéré comme dangereux ;
- Régulariser la situation et ne garder qu'un chien et/ou un chat comme le règlement le prévoit.
-

Date :

Signature :

La Famennoise s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la réglementation applicable au niveau de l'Union européenne, soit le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après « RGPD »), à garantir une sécurité et une confidentialité appropriées de vos données personnelles, ainsi qu'à respecter votre vie privée.

Une déclaration Vie Privée (candidats-locataires et locataires) est publiée sur notre site internet et remise avec ce formulaire.

Un document d'information sur notre politique de protection des données personnelles est disponible sur demande si vous désirez obtenir davantage d'informations sur nos bonnes pratiques en la matière, ainsi que sur vos droits que le RGPD vous confère. Ce document constitue une version détaillée de la présente Déclaration Vie Privée.

VOIE DE RECOURS

Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision.

A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21, à 6000 Charleroi.

Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur du SPW à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54 à 5000 Namur.



Votre dossier peut nous parvenir par voie postale. Toutefois, pour éviter que le dossier soit incomplet, il est préférable que le candidat lui-même le dépose au bureau pendant nos heures d'ouverture.

Toute fausse déclaration entraînera la radiation de la demande



Fait à, le.....

Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Volet B (à remplir par la société qui reçoit la candidature)

DATES (4)					
de dépôt	d'admission	de radiation	de refus	de confirmation	d'attribution
.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....

LE LOGEMENT REGLEMENTAIREMENT PROPORTIONNE A LA COMPOSITION FAMILIALE COMPORTE (6)

<input type="checkbox"/> 1 chambre	<input type="checkbox"/> 2 chambres	<input type="checkbox"/> 3 chambres	<input type="checkbox"/> 4 chambres	<input type="checkbox"/> 5 chambres
Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :

LOGEMENT ADAPTE (7)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
----------------------------	------------------------------	------------------------------

DEROGATION AUX REGLES DE PROPORTIONNALITE (8)

--

REVENUS D'ADMISSION (9)

Revenus :			
Ménage	<input type="checkbox"/> à revenus modestes	<input type="checkbox"/> en état de précarité	<input type="checkbox"/> à revenus moyens

SIGNIFICATION DES RENVOIS

selon la rubrique, au Code wallon du Logement et à l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

- (1) indiquer :
 - C pour la personne célibataire
 - M pour la personne mariée ou la personne cohabitante
 - D pour la personne divorcée
 - S pour la personne séparée
 - V pour la personne veuve
- (2) indiquer :
 - B pour les ressortissants belges
 - U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges
 - A pour les autres ressortissants
- (3) indiquer :
 - S s'il s'agit d'un salarié
 - I s'il s'agit d'un indépendant
 - C s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage
 - P s'il s'agit d'une personne pensionnée
 - MU s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés
 - MI s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale
- (4) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, articles 12 à 16.
- (5) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17.
- (6) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°.
- (7) Code wallon du Logement, article 1er, 16° : logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres, conformément aux critères fixés par le Gouvernement.
- (8) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°, alinéa 3.
- (9) Indiquer le revenu (cf. article 1er, 8°, de l'arrêté) et le type de ménage (Code wallon du Logement, article 1er, 9°, 29°, 30°, 31°).
- (10) Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logements de service public, articles 7 à 11.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

en vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du logement social



Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire :

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent. Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété.

!! N'oubliez pas de le signer !!

Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :

- candidature à la location d'un logement SLSP-

CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration (à compléter par le candidat)

DEMANDEUR : (nom + prénom)

né le : lieu de naissance :

N° national : (voir carte d'identité ou carte SIS)

CONJOINT OU COHABITANT (légal ou de fait) :

..... (nom + prénom)

né le : lieu de naissance :

N° national : (voir carte d'identité ou carte SIS)

COMPOSITION DE MENAGE au moment de la signature de la déclaration :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° NATIONAL
.....
.....
.....
.....
.....

Domicile : Rue : Numéro : Boîte :
Code Postal : Localité :

Organisme : N° de dossier :
Identité du demandeur :

CASE 2 : Déclaration personnelle sur l'honneur

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur** :

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, *pour la totalité*, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : **(1)**

	BIEN 1	BIEN 2
Commune - pays :
Rue ou lieu-dit :
Désignation cadastrale :
Nature du bien (2) :
Nature du droit (3) :

B. Que dans le courant des **(4)** dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : **(5)**

Date de l'aliénation :	Situation et nature du bien :	Prix obtenu ou valeur estimée :
.....
.....

(1) mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier

(2) maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain

(3) pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété

(4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « PAS D'APPLICATION » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.

(5) Mentionner "NEANT" si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée.

Signatures obligatoires

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
... / ... /



INFORMATION

Le principe du logement proportionné.

Le logement proportionné comprend un nombre de chambres correspondant à la composition du ménage, soit:

- une chambre pour une **personne isolée**.
- une chambre pour un **couple**.
- une chambre supplémentaire pour le couple dont l'un des membres a **plus de 65 ans** ou pour la personne isolée de **plus de 65 ans**.
- une chambre supplémentaire pour le couple dont l'un des membres est **handicapé** ou atteint d'une **maladie dégénérative** conduisant inévitablement à une déficience motrice.
- pour les **enfants**:
 - 1 chambre pour un enfant unique.
 - 2 chambres pour deux enfants de même sexe s'ils ont + de 10 ans et minimum 5 ans d'écart.
 - 2 chambres pour deux enfants de sexe différent si l'un d'entre eux a + de 10 ans.
 - 1 chambre par enfant handicapé.
- En cas de séparation, les **enfants non-domiciliés** :
 - De moins de 18 ans : ils sont pris en compte pour le calcul des chambres (sur base d'un jugement ou d'une convention notariée ou d'un document de médiateur).
 - Entre 18 et 25 ans : s'ils sont toujours à charge (selon les allocations familiales), ils sont pris en compte pour le calcul des chambres.
 - Après 25 ans : ils ne sont plus pris en compte.

Exemples :

Composition de ménage	Logement proportionné.
Philippe : 32 ans Marie, son épouse : 31 ans Leurs enfants : Martine : 7 ans Benoit : 3 ans	2 chambres : 1 pour le couple 1 pour les enfants (tous les deux ayant – de 10 ans).
Jean-Louis : 39 ans Christine, cohabitante : 37 ans Leurs enfants : Valérie : 17 ans Aurélié : 15 ans	2 chambres : 1 pour le couple 1 pour les enfants de même sexe et de – de 5 ans d'écart
Michel : 42 ans Son épouse, Laurence : 42 ans Leurs enfants : Corinne : 18 ans Laura : 12 ans	3 chambres : 1 pour le couple 2 pour les filles qui ont + de 5 ans d'écart
Pascal : 32 ans Joëlle : 35 ans (handicapée) Leur enfant : Cédric : 9 ans	3 chambres : 1 pour Pascal 1 pour Joëlle car elle est handicapée 1 pour Cédric
Catherine : 35 ans Ses enfants : Laurent : 9 ans Julien : 6 ans Marc : 4 ans	3 chambres : 1 pour Catherine 1 pour Laurent 1 pour Julien et Marc car ils ont - de 10 ans
Jeanne : 38 ans Ses enfants : Jacques : 12 ans Murielle : 8 ans	3 chambres : 1 pour Jeanne 1 pour Jacques car les enfants sont de sexe différent et que Jacques a + de 10 ans 1 pour Murielle

Informations essentielles à l'attention des candidats-locataires

La Famennoise (ci-après dénommée « nous » ou « La Famennoise ») est profondément attachée au respect de votre vie privée et accorde une grande importance à la protection de vos données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de l'exécution de ses activités et de ses missions d'intérêt public en tant société de logement de service public agréée par la Société wallonne du Logement.

Dans le cadre de la gestion de votre demande d'attribution d'un logement, nous nous engageons à traiter vos données de manière licite, loyale et transparente conformément au respect des principes de base du RGPD.

Les informations essentielles de cette activité de traitement sont les suivantes :



Nous, La Famennoise, sommes « responsable du traitement » de vos données.



Notre délégué à la protection des données est la société « Octogone Consulting ». Il nous conseille et veille au respect du RGPD. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse dpo.slspl@octogone-consulting.be ou par simple courrier à notre adresse.



Le traitement de vos données est nécessaire pour nous afin de (1) traiter votre demande d'attribution d'un logement, (2) constituer votre dossier de candidat et (3) effectuer le suivi et la gestion de votre dossier.



Les données que nous traitons vous concernant sont celles que vous nous communiquez via le formulaire de candidature ainsi que des données collectées via des sources authentiques publiques. Il s'agit notamment de données d'identification personnelle, d'informations sur votre situation administrative, d'informations sur votre ménage et vos revenus, etc.



Nous conservons vos données en sécurité pendant toute la durée de votre candidature. En cas de radiation de votre candidature, vos données seront encore conservées pendant une période de 5 ans après la date de radiation de votre dossier. En cas d'admission de votre demande, vos données seront conservées pendant une période de 5 ans après la clôture de votre dossier, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.



En tant que personnes concernées, vous disposez de certains droits en vertu du RGPD. Il peut s'agir du droit d'avoir accès à vos données, de rectifier des données qui ne seraient plus correctes, etc.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant la manière dont vos données sont traitées ainsi que sur vos droits, une déclaration de confidentialité, établie conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, est à votre disposition sur simple demande (info@famennoise.be).